

Mag Centre, 11 septembre 2013

## Non-cumul des mandats: la commission des lois du Sénat n'en veut pas

11 sept 2013 | Catégorie: [MagPolitique](#)

[J'aime](#) [Partager](#) (3) [Tweet](#) (0) [+1](#) (0)



Au Sénat, la commission des lois qui se doit d'examiner le texte avant son passage en séance publique à partir du 16 septembre a rejeté hier le projet de loi interdisant le cumul d'un mandat parlementaire avec un mandat d'exécutif local. Pour Jean-Pierre Sueur, son président socialiste, ce n'est pas une surprise : « A la Haute Assemblée, la gauche ne dispose que de cinq voix de majorité. A

partir du moment où le RDSE (qui comprend beaucoup de radicaux (PRG) culturellement attachés au cumul) vote contre, nous n'avons plus de majorité. Mais je tiens à préciser que les communistes, les verts et tous les socialistes, ont voté pour, seuls trois se sont abstenus. Moi, et depuis longtemps, je suis favorable à cette réforme emblématique du mandat présidentiel de François Hollande ».



La veille, la commission des lois avait auditionné le ministre de l'intérieur qui avait tenté de décourager les sénateurs de mener une guérilla contre cette « révolution démocratique. Elle représentera une véritable révolution de nos pratiques politiques. Elle est une forme d'aboutissement de la logique de décentralisation lancée par la gauche il y a plus de 30 ans », avait-il plaidé avant de souligner que le texte est « à la fois souple sur la date d'application et strict sur le périmètre des fonctions concernées ». Sa mise en œuvre en 2017 « va permettre à chacun d'anticiper, de s'organiser, de prévoir », a-t-il estimé, précisant même « la loi a déjà porté ses effets sur les prochaines municipales ». En effets plusieurs députés maires socialistes, notamment d'arrondissements parisiens ont